

## Nouveau coronavirus (COVID-19) Renseignements et ressources à l'intention des écoles et des éducateurs de la province

Causé par un nouveau coronavirus, le COVID-19 (appelé auparavant 2019-nCoV) a été identifié en décembre 2019 à Wuhan, en Chine. La situation continue d'évoluer rapidement et un nombre croissant de pays rapportent des cas de COVID-19. **À ce jour, le Manitoba n'a aucun cas de COVID-19 confirmé en laboratoire. Les autorités de la santé publique du Manitoba continuent de se préparer au virus dans la province.**

Les responsables de la santé de la province continuent de collaborer avec leurs partenaires nationaux (Agence de la santé publique du Canada) et internationaux (Organisation mondiale de la santé) afin de surveiller la situation, de recueillir des renseignements, d'évaluer le risque et de répondre à la situation changeante du COVID-19.

Le COVID-19 peut se transmettre par un contact étroit avec une personne infectée qui tousse ou éternue ou par des objets contaminés par le virus. Les mesures de prévention recommandées pour les virus communs comme la grippe saisonnière sont également efficaces contre le COVID-19.

### Mesures de prévention :

- Lavez-vous les mains régulièrement avec de l'eau chaude et du savon pendant au moins 15 secondes. S'il n'y a pas d'eau et de savon et si vos mains ne sont pas visiblement sales, vous pouvez utiliser un nettoyant pour les mains à base d'alcool.
- Couvrez votre bouche et votre nez d'un papier mouchoir lorsque vous toussiez et éternuez. Vous pouvez aussi tousser ou éternuer dans votre manche.
- Évitez tout contact étroit (moins de 2 mètres ou 6 pieds) avec quiconque présente des symptômes d'une maladie respiratoire, comme une toux ou des éternuements.
- **Restez chez vous si vous êtes malade, que vous ayez voyagé récemment ou non.**

Veillez consulter le site Web de Santé, Aînés et Vie saine Manitoba ([www.gov.mb.ca/health/coronavirus/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/health/coronavirus/index.fr.html)) pour obtenir des renseignements à jour, y compris des feuillets d'information, des réponses aux questions fréquemment posées, des affiches encourageant une bonne hygiène des mains, l'étiquette respiratoire en cas de toux et des ressources pour les milieux de travail. Les documents et les ressources qui s'y trouvent seront mis à jour régulièrement, à mesure que de nouveaux renseignements et de nouvelles données seront disponibles. **Nous vous encourageons à imprimer, à afficher et à partager ces documents, en prévoyant une méthode pour les remplacer au fur et à mesure que les renseignements changeront.**

### Voyages

Si la Chine demeure l'épicentre de l'éclosion, de plus en plus de pays continuent de rapporter des cas de COVID-19. Un nombre croissant de pays, dont plusieurs se trouvent en Europe, en Asie et au Moyen-Orient, signalent des preuves de transmission locale de cas de COVID-19. Pour connaître la liste à jour des pays qui rapportent des cas de transmission locale, consultez [www.gov.mb.ca/health/coronavirus/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/health/coronavirus/index.fr.html).

Les autorités de la santé publique recommandent fortement de prendre connaissance des recommandations aux voyageurs actuelles du gouvernement du Canada (<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/derniers-conseils-sante-voyageurs.html>) avant de prévoir un voyage à l'extérieur du pays. Si les mesures de prévention peuvent minimiser le risque d'exposition au COVID-19, l'évolution de la situation justifie que les particuliers et les groupes tiennent compte de ce qui suit :

- Dans certaines régions, les services de santé sont limités, alors que les autorités réagissent ou se préparent à l'évolution de l'épidémie de COVID-19.
- Quelles mesures prendre si un responsable d'excursion, un éducateur ou un élève tombe malade à l'étranger.
- Quelles mesures prendre si un responsable d'excursion, un éducateur ou un élève est dans l'obligation de s'isoler pendant un séjour à l'étranger, que ce soit à cause de la maladie ou en raison d'un contact rapproché avec un cas de COVID-19.
- Que faire si des restrictions touchant les voyages, par exemple une quarantaine à l'échelle communautaire, sont imposées pendant un voyage.
- Veillez à ce que tous les voyageurs soient au courant de la nécessité de :
  - surveiller leurs symptômes du COVID-19 pendant 14 jours après leur retour au Canada;
  - s'isoler chez eux pendant une période pouvant atteindre 14 jours, si des symptômes du COVID-19 apparaissent ou si les recommandations des autorités de la santé publique changent.
- Les voyageurs qui reviennent d'Iran ou de la province de Hubei (Chine) doivent s'isoler pendant 14 jours à leur retour au Canada.
  - D'autres pays pourraient en tout temps être ajoutés à cette catégorie.

**Pour faire l'autosurveillance de vos symptômes**, vous devez prendre votre température deux fois par jour, le matin et le soir, à l'aide d'un thermomètre numérique oral (par la bouche). Évitez de manger, boire, fumer ou mâcher de la gomme pendant 30 minutes avant de prendre votre température. Ne prenez pas d'acétaminophène (p. ex. Tylenol®) ou d'ibuprofène (p. ex. Advil®) pendant les 14 jours de votre période d'autosurveillance À MOINS d'une indication contraire de votre fournisseur de soins de santé. On trouvera un formulaire d'autosurveillance de la température sur la page Web de Santé, Aînés et Vie saine Manitoba consacrée au coronavirus ([www.manitoba.ca/health/coronavirus/providers.fr.html](http://www.manitoba.ca/health/coronavirus/providers.fr.html)).

**S'isoler** signifie éviter les situations dans le cadre desquelles vous pourriez infecter d'autres personnes. Cette mesure peut aider à empêcher la propagation des infections. **NE PARTICIPEZ PAS** à des activités ou des rencontres dans le cadre desquelles vous pourriez être en contact rapproché avec d'autres personnes. Les milieux à éviter comprennent le travail, l'école ou l'université, les transports publics (avion, autobus, taxi, covoiturage), les établissements de santé, les établissements confessionnels (églises), les épiceries, les restaurants, les centres commerciaux, les événements sportifs, les concerts et les célébrations d'anniversaire. Pour en savoir plus, consultez la page [https://www.gov.mb.ca/health/publichealth/factsheets/coronavirus\\_selfisolation.fr.pdf](https://www.gov.mb.ca/health/publichealth/factsheets/coronavirus_selfisolation.fr.pdf).

La traduction de ces documents dans des langues autres que l'anglais et le français est en cours et sera affichée sur le site Web du ministère une fois qu'elle sera terminée.

Faites parvenir toutes vos questions ou préoccupations par courriel à [PH-EPR@gov.mb.ca](mailto:PH-EPR@gov.mb.ca).